

# Face au désert médical, le maire s'insurge et veut réagir

En raison des départs des deux médecins cousançois, le maire Christian Bretin s'insurge contre les prévisions du CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) et propose une solution pour lutter contre le désert médical.

« Nous perdons 200 consultations par semaine sur notre bassin depuis le départ des deux médecins cousançois. Nos habitants se contentent d'une clé USB et d'une ordonnance de renouvellement. De plus, les perspectives ne sont pas bonnes car notre bassin rural, qui ne possède pas les atouts MMS (Mer métropole soleil), est délaissé aujourd'hui par les jeunes médecins », alerte le maire. Ce dernier s'insurge contre la proposition du CPTS de développer le médical exclusivement à Saint-Amour et Cuiseaux. « Nous avons une pharmacie flamboyante, que va-t-elle devenir si nos habitants vont consulter à Saint-Amour ou Cuiseaux ? »

Le maire n'est pas d'accord avec l'idée de recentrer les médecins à la maison médicale de Saint-Amour.

Et pour résoudre la crise, Christian Bretin propose une offre médicale près de la MAM et de travailler de concert avec la maison médicale de Cuiseaux plus fonctionnelle.



« Nous perdons 200 consultations par semaine sur notre bassin depuis le départ des deux médecins cousançois », s'insurge Christian Bretin, le maire. Photo Progrès/Philippe CHAVANNE

## ■ Un conseil des jeunes adopté par le conseil municipal

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la création d'un conseil des jeunes. Ainsi, 31 enfants cousançois (18 CM2, 13 CM1) voteront le 12 novembre à 14 h à la mairie pour un maire et neuf conseillers. « Les enfants ont plein d'idées comme une piste cyclable, ou une journée commune propre. La campagne est lancée dans la cour d'école », se réjouit Aline Menouillard, conseillère municipale à l'initiative du projet. 14 conseillers municipaux ont voté pour et une seule abstention celle de Brigitte Jouffroy de l'opposition.

## ■ Une régie de l'eau potable performante et excédentaire

La régie de l'eau potable de Cousance gère 700 compteurs sur un réseau de 22 km. Le prélèvement par un avois-

ne 130 000 m<sup>3</sup> et la consommation moyenne par foyer est de 150 m<sup>3</sup> par an. « Enfin le rendement du réseau est passé de 70 % en 2019 à 77 % en 2020 et ceci par un investissement de 850 000 € sous l'ancienne mandature », précise Christian Bretin.

## ■ Et aussi

Pour l'affouage, la taxe fixée à 100 € par affouagiste a été adoptée à l'unanimité. Ensuite, le nom « Espace Victor-Hugo » a été choisi par les conseillers municipaux pour nommer le préau derrière la mairie. Une prime de 2 700 € sera partagée entre les agents municipaux ayant participé à la vaccination. Pour finir, la commune a versé 465 € à l'association les P'tits Montagnards afin d'offrir un tour de manège aux enfants lors de la fête foraine.

De notre correspondant  
Philippe CHAVANNE